



Carnets

Revue électronique d'études françaises de l'APEF

Deuxième série - 2 | 2014
Frontières de la chronique

Chronique et autobiographie dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon

Marc Hersant



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1278>

DOI : 10.4000/carnets.1278

ISSN : 1646-7698

Éditeur

APEF

Référence électronique

Marc Hersant, « Chronique et autobiographie dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon », *Carnets* [En ligne], Deuxième série - 2 | 2014, mis en ligne le 30 novembre 2014, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1278> ; DOI : 10.4000/carnets.1278

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.



Carnets est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons - Attribution – Pas d'utilisation commerciale 4.0 International.

Chronique et autobiographie dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon

Marc Hersant

- ¹ Sainte-Beuve disait admirablement des *Mémoires* de Saint-Simon, dans sa préface à l'édition Chéruel: « toute époque qui n'a pas eu son Saint-Simon paraît d'abord comme déserte et muette, et décolorée; elle a je ne sais quoi d'inhabité; on sent et l'on regrette tout ce qui y manque et tout ce qui ne s'en est point transmis » (Sainte Beuve, 1856: IV). Et il ajoutait presque aussitôt qu'il n'y avait eu, en réalité, à ses yeux, qu'un seul Saint-Simon dans l'histoire des Lettres. L'époque 1691-1723 est donc protégée de l'oubli comme aucune autre par l'œuvre du mémorialiste. Et pourtant, le miracle des *Mémoires* n'interdit pas de pointer la difficulté à cerner la nature de l'œuvre : elle apparaît dans les termes mêmes que nous utilisons pour en parler, des plus généraux et apparemment incontestables comme celui de « récit », qui est en réalité problématique, aux plus codés culturellement comme celui de « chronique », qui n'est *jamais* employé par le mémorialiste, des plus légitimés par Saint-Simon lui-même comme le mot de « Mémoires », puisqu'il l'a choisi pour titre, aux plus anachroniques et décalés comme celui d' « autobiographie ». Ce dernier mot n'existe en effet pas plus à l'époque classique que l'opposition proposée jadis par Lejeune¹ entre autobiographie et Mémoires, qui n'a donc d'intérêt éventuel pour comprendre l'époque de Saint-Simon que rétroactivement, « rétroactivité » dont on peut se méfier. Mais la tension entre mémoire du monde et mémoire de soi, qui fait pour une part l'originalité de cette œuvre, rend également très difficile son intégration à un genre bien identifié : si son unité est particulièrement difficile à cerner, les étiquettes génériques semblent une manière insuffisante et même inappropriée de se débarrasser du problème, qui subsiste en réalité tout entier si on dit, par exemple, que les *Mémoires* sont des Mémoires, comme si ce mot renvoyait à un genre clair et bien défini, et réglait à lui seul toutes les difficultés. Saint-Simon déclare dans la « préface » qu'il a écrite en 1743, dans un passage souvent cité, avoir voulu écrire ce qui s'appelle à l'époque une « histoire particulière », qu'il présente ainsi (et je remarque au passage qu'on y trouve la seule occurrence du mot « Mémoires » dans un vaste texte de plus de quinze pages) :

J'appelle histoire particulière celle du temps et du pays où on vit. Celle-là, étant moins vaste, et se passant sous les yeux de l'auteur, doit être beaucoup plus étendue en détails et en circonstances, et avoir pour but de mettre son lecteur au milieu des acteurs de tout ce qu'il raconte, en sorte qu'il croie moins lire une histoire ou des Mémoires, qu'être lui-même dans le secret de tout ce qui lui est représenté, et spectateur de tout ce qui est raconté (Saint-Simon, 1983, I: 6)²

- 2 Ce programme pourrait sembler à peu près clair, mais quand on le confronte à la réalité de l'œuvre, il n'empêche pas de s'interroger. La première question qui surgit est celle du sujet des *Mémoires*, qui m'a toujours paru bien obscur. Si l'on observe les premiers mots de l'œuvre, une fois le somptueux portail de la préface passé, on se trouve aussitôt confronté au problème le plus important. Les indices en sont les suivants : en marge, unemanchette, la première d'une série presque infinie, qui porte la date de 1691 ; dans le corps du texte, des indications d'état civil sur Saint-Simon qui se présentent de la manière la plus convenue qui soit et qui ne suffisent nullement, si du moins l'on en reste là, à faire espérer un chef-d'œuvre de la littérature :

1691 Je suis né la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude, duc de Saint-Simon, pair de France, et de sa seconde femme Charlotte de L'Aubépine, unique de ce lit. De Diane de Budos, première femme de mon père, il avait eu une seule fille et point de garçon. (I, 17)

- 3 Cette ouverture semble suggérer que ce que nous allons lire est une « Vie » de Saint-Simon, ce que nous appelons aujourd'hui, dans l'extension la plus large du mot, qui n'est évidemment pas celle de Lejeune, qui l'a spécialisé de manière discutable, une « autobiographie ». Ce n'est pas exactement la même idée que celle d'« histoire particulière », au sens où Saint-Simon semble l'entendre dans la préface, et où il ne signale que la contemporanéité des faits racontés et de la vie de l'historien (« celle du temps où on vit »), sans faire de la personne de ce dernier le sujet de l'œuvre. Mais la date de 1691, qui figure dans la manchette, n'est pas celle de la naissance de Saint-Simon (signalée dans le texte même) : elle apparaît en décalage avec ce qui est écrit et introduit une logique d'une autre espèce : celle du recensement par l'œuvre, à partir de cette date de 1691, des principaux événements de l'histoire de cette année-là et des suivantes, et de leur alignement sériel. La succession des années : 1691, 1692, 1693, et jusqu'à 1723, marque donc un point de repère constant qui fait que les événements s'alignent dans l'œuvre, à *peu près* dans l'ordre chronologique, élément tout simple qui fait qu'on parle souvent à son sujet de « chronique », et que, pour chaque année, la tradition critique amène les commentateurs à parler régulièrement de la « chronique de l'année 1712 » ou encore de la « chronique de l'année 1715 ».
- 4 Deux logiques textuelles entrent donc ici en tension : la première est celle d'un récit continu dont le « sujet » et l'unité sont l'existence de Saint-Simon lui-même ; la seconde fait attendre, non un récit suivi aux proportions de l'œuvre dans sa totalité, mais une juxtaposition d'entrées narratives, où chaque fait reçoit son propre traitement narratif, dans une mise en intrigue ponctuelle qui donne à chaque élément de la série son début, son milieu et sa fin, sans pour autant qu'on puisse considérer le *continuum* des Mémoires comme « narratif » dans ses grandes lignes, puisque de ce point de vue c'est une logique énumérative de mise en série, et non une mise en intrigue globale, qui structure l'œuvre. Si on oublie un peu les idées qu'on associe depuis Lejeune aux « Mémoires » en tant qu'ils sont censés s'opposer à l'autobiographie, la tension fondamentale qui travaille l'œuvre dans sa totalité est clairement perceptible si on parle, pour évoquer l'une de ses tendances fondamentales, de « chronique », au sens des chroniques de Froissart,

l'exemple peut-être le plus célèbre de cette espèce de genre dans la littérature de langue française, et si l'on parle, pour évoquer la seconde, d'autobiographie. De ce point de vue, l'œuvre reste suspendue en une hésitation essentielle, écartelée entre la volonté de dire ce que fut une l'époque et celle de raconter la vie de son auteur. La manchette « 1691 » fait donc attendre une succession d'éléments juxtaposés : 1691, 1692, 1693, etc., jusqu'à 1723. Le lecteur non averti ne peut évidemment pas connaître encore cette limite ultime, mais le principe lui apparaît tout de suite. Le début du texte en revanche crée l'attente d'un « récit » organisé autour d'un axe de configuration majeur, ce « je » qui se donne comme le sujet et tout à la fois l'objet de l'écriture. Un de ces signes crée l'attente d'une suite d'événements posés les uns à côté des autres sans autre lien que celui, en partie étranger à l'ordre du discours en lui-même, de l'ordre de leur apparition dans le monde. L'autre signe pourrait nous amener à croire que nous allons lire quelque chose de comparable structurellement aux *Confessions* de Saint Augustin ou à celles, à venir, de Rousseau, dont le « Je » serait le principe organisateur et l'axe thématique principal. Et les *Mémoires* de Saint-Simon ne sortiront jamais de cette ambiguïté, qui rejoint, à certains égards, mais pas complètement, celle qui fait hésiter à mettre les *Mémoires* du côté de l'histoire ou du côté de l'autobiographie. Le problème pourrait paraître concerner le « genre » des Mémoires dans sa généralité, dont le trait le plus frappant (mais pas universel) est cette hésitation entre centration sur le moi et centration sur la « non personne » éclatée du monde. Mais aucune autre œuvre ne propose, d'un côté, une telle essentielle fragmentation de sa matière narrative, sur laquelle je vais revenir, de l'autre, une présence aussi forte de la première personne. Le problème pour répondre à des questions aussi simples que : « de quoi parle Saint-Simon ? » ou « Que raconte-t-il ? », c'est que, même si on isole une de ces deux composantes majeures de l'œuvre, sa dimension de chronique d'une part, sa dimension autobiographique d'autre part, son unité de sujet reste malgré tout singulièrement difficile à cerner, et le projet de Saint-Simon, s'il en a un, est presque introuvable. Si l'on en reste à la dimension de chronique, cette dernière a-t-elle pour objet la cour de France, l'histoire générale de la France, celle de l'Europe ou même celle du monde dans les années 1691-1723 ? Toutes ces réponses sont possibles, mais aucune unité totalement satisfaisante ne vient simplifier le rapport des *Mémoires* au réel dont ils se veulent la mémoire écrite.



- 5 Commençons par ce qu'on pourrait donc appeler la dimension sérielle et non narrative de la chronique. On se tromperait si l'on imaginait que cette forme, qui tient aussi de ce que la tradition appelle « annales », allait de soi dans l'écriture de l'histoire à l'époque classique, ou dans ce que nous appelons les « Mémoires ». En réalité, les textes qui se présentent comme le compte-rendu des faits principaux de chaque année rangés à peu près dans l'ordre chronologique sont, chez les mémorialistes d'Ancien Régime, vraiment très rares, et Saint-Simon représente une relative exception au sein d'un corpus globalement très capricieux et instable sur le plan formel, qui accuse par comparaison le caractère particulièrement méthodique et même systématique de sa démarche³. Si le désordre règne chez beaucoup de mémorialistes, parfois même un désordre revendiqué comme chez Brienne le Jeune, qui tourne en dérision explicitement la chronologie, les *Mémoires* de Saint-Simon frappent au contraire par la visibilité de leur structure et l'éclat tout apparent de son sens. Parmi les rarissimes textes de mémorialistes qui s'en approchent, on citera toutefois un texte dont l'attribution à Madame de La Fayette est

discutée, et qui se présente comme une chronique des années 1688 et 1689 (La Fayette, 2014, pp. 1109-1188) : il constitue, avec la *Relation de la cour de France* de Spanheim, une des meilleures introductions possibles à l'œuvre de Saint-Simon, puisque celle-ci commence en 1691. Ce texte attribué à Madame de La Fayette est relativement aride, stylistiquement assez monotone, sacrifie assez peu à la verve anecdotique, mais n'en est pas moins ce qu'on peut trouver de plus proche de Saint-Simon dans ses principes structurants, ceux qu'on a à l'esprit un peu intuitivement quand à propos de Saint-Simon on parle de « chronique ».

- 6 Mais qu'est-ce qu'une chronique ? Une tradition associe ce terme à la littérature historiographique de l'époque médiévale, mais le modèle m'en semble presque universellement répandu, et ce n'est pas à mon sens un « genre » littéraire dont on pourrait décrire les caractéristiques, mais un modèle structurel fondamental de fixation par les communautés humaines des événements qui leur paraissent dignes de mémoire et susceptibles, non seulement de mettre en lumière les grands moments de leur passé collectif, mais aussi de construire ou d'affirmer leur identité. Dans un article magistral, intitulé « The Value of Narrativity in the Representation of Reality », paru en 1980, puis réédité en ouvrage en 1987, le grand historien américain Hayden White, célèbre pour ses positions sceptiques en matière d'écriture historique, avait tenté de rendre compte de l'originalité de cette forme à partir d'un exemple qu'on pourrait dire minimal parce qu'il met en évidence, en une sorte d'épuration, son fonctionnement profond : il s'agit des *Annales de Saint Gall*, qui recensent des faits de l'histoire de la Gaule entre le huitième et le dixième siècle sous la forme que la citation donnée par White permet d'observer :

709 Hard winter. Duke Gottfried died.

710 Hard year and deficient in crops.

711

712 Flood everywhere.

713

714 Pippin, Mayor of the Palace, died.

715 716 717

718 Charles devastated the Saxon with great destruction.

719

720 Charles fought against the Saxons.

721 Theudo drove the Saracens out of Aquitaine.

722 Great crops.

723

724

725 Saracens came for the first time.

726

727

728

729

730

731 Blessed Bede, the presbyter, died.

732 Charles fought against the saracens at Poitiers on Saturday. [FC - between Frankish and Islamic armies (White, 1987 : 6).

- 7 Le texte est ainsi introduit par White :

Although the text is “referential” and contains a representation of temporality – Ducrot and Todorov’s definition⁴ of what we can count as a narrative – it possesses none of the characteristics that we normally attribute to a story: no central subject, no well marked beginning, middle, and end, no peripeteia, and no indented narrative voice. In what are, for us, the theoretically most interesting segments of

the text, there is no suggestion of any necessary connection between one event and another.” [...] “finally the annals do not conclude, they simply terminate [...] But there is no story conclusion. How could there be since there is no central subject about which a story could be told? (White, 1987: 6 [...] 8-9).

- 8 On peut dire que tout ce qui, dans l'œuvre de Saint-Simon, relève d'une logique de « série », et conserve en mémoire le modèle d'annales aussi exemplairement minimales que celles que cite White, justifie un commentaire similaire. Si on observe n'importe quelle année des *Mémoires*, et particulièrement les premières, où la dimension autobiographique est moins perceptible, parfois presque absente⁵, on verra vite qu'on n'y trouve pas non plus de « sujet principal » et que les entrées narratives se succèdent sans lien les unes avec les autres, sans aucune nécessaire « articulation entre les différents événements », leur seul rapport étant qu'elles correspondent à des faits contemporains les uns des autres. White a donc parfaitement raison de dire, à propos des *Annales de Saint Gall*, qu'elles ne constituent pas un texte narratif, et le même constat vaut à mon sens pour les *Mémoires* de Saint-Simon envisagés leur structure globale, en mettant de côté, au moins provisoirement, la dimension autobiographique de l'œuvre. Et le fait qu'on puisse trouver à l'intérieur de chaque entrée, à la place des petites phrases sèches et platement informatives des *Annales de Saint Gall*, des récits juxtaposés allant de quelques lignes à des « monstres » narratifs aux proportions de petits romans, comme l'*Intrigue du mariage du duc de Berry* qui était au programme de l'agrégation il y a deux ans, ou le récit du Lit de Justice de 1718 et de ses préparatifs, ne change évidemment rien, et ne donne pas à l'agencement et à la succession de ces récits un caractère *en soi* narratif. Quant aux années qui scandent et segmentent l'œuvre, elles sont soigneusement fermées par Saint-Simon qui prend souvent la peine de commencer et de conclure par des formules du genre : « l'année commença » ou « finit »... de telle ou telle manière. Comme le fait remarquer White, cette structure, au contraire de celle du récit, fermée sur sa configuration interne, dont la clé est la mise en intrigue, est ouverte : « the annals do not conclude, they simply terminate ». Ainsi peut-on imaginer une addition infinie d'années, ou, à l'intérieur de chaque année, de nouvelles entrées à l'infini, même si Saint-Simon semble parfois penser que la « matière » s'épuise. Saint-Simon ne se prive pas, d'ailleurs, d'imaginer en fin de parcours une « suite » des *Mémoires* qui porterait sur les années postérieures à 1723, et à laquelle il semble avoir rêvé pendant les derniers temps d'écriture de son *opus magnum*, et c'est encore un indice qu'ils ne se sont guère « conclus », seulement « terminés », toujours pour reprendre les termes de White. La chronique n'est donc pas d'essence narrative, et garde son caractère essentiellement « informatif », si on retire à ce mot la triste fonctionnalité sans âme qu'il a acquise aujourd'hui. C'est le principe de chronique qui explique que le récit du Lit de Justice de 1718, un des moments d'écriture les plus exaltants pour le lecteur moderne de toute l'époque classique, puisse coexister dans l'œuvre avec des micro-récits d'une parfaite insignifiance du point de vue « esthétique », le mémorialiste jugeant nécessaire de garder la mémoire d'événements qui ne méritent pourtant pas de son point de vue ce qu'on pourrait appeler une « dépense littéraire » dans leur traitement. Par exemple, cette très oubliable page de 1713⁶ :

Herleville mourut assez vieux. Son nom était Brouilly, comme la duchesse d'Aumont et la marquise de Châtillon, ses issues de germaines, du père desquelles il avait acheté le gouvernement de Pignerol. Il avait bien servi, et il était fort honnête homme et considéré. Le Roi avait continué à lui en payer trente-cinq mille livres de rente d'appointements, dont huit demeurèrent sur la tête de sa femme. (Saint-Simon, 1983-1988, IV: 715)

- 9 Les passages de ce genre sont innombrables dans les *Mémoires*, et je ne donne évidemment celui-ci que comme un exemple parmi tant d'autres. Je pourrais revenir dessus pour reprendre une des idées centrales de mon approche de Saint-Simon, qui a parfois surpris, celle que les *Mémoires* de Saint-Simon ne sont pas ce que nous appelons « littérature ». Nous sommes confrontés ici à une œuvre dont la logique mémorielle, non seulement déçoit parfois nos attentes esthétiques, mais les rend parfois singulièrement déplacées, dénonçant leur propre routine. Quelque chose du modèle observé par Hayden White résiste dans l'œuvre de Saint-Simon, non seulement à la mise en ordre d'un récit, mais même à toute espèce de considération esthétique.
- 10 Passons maintenant, un peu plus brièvement, à ce que j'ai appelé tout à l'heure la dimension « autobiographique » de l'œuvre, et ce qui fait d'elle, non la mémoire d'une époque, mais celle d'une vie. Dans la définition de « l'histoire particulière » que donne Saint-Simon dans la préface des *Mémoires* et que j'ai citée plus haut, cette dimension n'apparaît pas du tout, ce qui m'amène à me demander d'abord si, du point de vue de Saint-Simon, les fragments d'autobiographie qu'il dissémine dans l'ensemble de ses *Mémoires* sont solubles dans la logique de « chronique » dont je viens de parler. Or, je pense qu'en effet, Saint-Simon a pu être installé à l'occasion dans cette fiction qu'il parlait de soi comme d'un autre, en faisant des éléments les plus saillants de sa propre vie des épisodes rentrant naturellement dans la continuité de sa chronique, et y trouvant leur place, comme le reste, dans l'ordre chronologique, le « je » étant, de ce point de vue, une variante du « il ». Le fait qu'il ait été tenté à plusieurs reprises de parler de lui-même à la troisième personne dans des textes antérieurs, dans la version retrouvée du procès Luxembourg envoyée à Rancé en 1699 (Saint-Simon, I, 885-927, 1983, dans les appendices), dans la *Note Saint-Simon* des *Notes sur tous les duchés-pairies*⁷ sur laquelle je vais bientôt revenir, dans certains textes des *Additions* à Dangeau⁸, est intéressant à rappeler à ce sujet. Les *Mémoires* ne se sont donc pas voulu d'évidence, malgré leurs premiers mots, une « Vie de Saint-Simon », même si cette dimension hantait en réalité l'écrivain depuis fort longtemps. Dans sa lettre de 1699 à Rancé en effet, où il lui parle (alors qu'il n'a que 24 ans!) d'un premier état de son projet, la dimension autobiographique est plus affirmée que dans la « préface » des *Mémoires* dans leur état définitif, où elle est totalement occultée. Saint-Simon y parle « d'espèces de Mémoires de ma vie qui comprenaient tout ce qui a un rapport particulier à moi, et aussi un peu en général et superficiellement une espèce de relation des événements de ces temps, principalement des choses de la Cour » (Saint-Simon, 2000: 25). Le moins qu'on puisse dire, c'est que le sujet est flottant, le « aussi un peu en général » représentant un lien bien lâche et ambigu entre la centration sur le moi, et les autres sujets, mais il n'est pas question, en 1699, d'atténuer la dimension personnelle de l'œuvre. Autre fait essentiel: dans les années 1730, Saint-Simon a écrit un texte qui, contrairement aux *Mémoires*, est une biographie en continu de sa propre existence: la *Note Saint-Simon* qui figure dans le vaste ensemble des *Notes sur tous les duchés-pairies*, monument d'érudition et de verve de plus de deux-mille pages. Dans la Note consacrée à sa propre maison, qui à elle-seule a les dimensions d'un roman comme le *Père Goriot*, Saint-Simon raconte d'abord la vie de son père, avant de raconter, beaucoup plus longuement, et à la troisième personne, sa propre vie, sur environ deux-cents pages selon les éditions. Saint-Simon a donc au moins dans sa vie écrit un texte, et un texte fort important et remarquable, où sa vie est le sujet unique et principal, non éclaté dans la diversité des faits du monde. Mais les *Mémoires* ne sont pas la *Note Saint-Simon* et il serait aberrant de tout faire converger, dans ce texte, vers la dimension autobiographique: une

vie de Saint-Simon s'y écrit bien, mais par morceaux, s'attardant passionnément sur certains épisodes, en laissant beaucoup d'autres dans l'ombre, et sans qu'on puisse jamais considérer, pour reprendre une fois encore la formule de White, la personne de Saint-Simon comme le « sujet principal » de l'œuvre. Sujet essentiel, bien sûr, mais nullement englobant, cette vie en fragments ne donne pas son unité aux *Mémoires*. Je n'ai pas le temps de m'attarder sur cette question, mais j'ai d'ailleurs souvent réfléchi à la question de l'unité des *Mémoires*, et j'en suis arrivé à la conclusion que leur seule unité est celle, existentielle, d'un acte d'écriture qui s'est poursuivi pendant de longues années. Elle n'est ni dans une forme, ni dans un style, ni dans un genre, ni dans un sujet.

- 11 Cependant, une œuvre qui s'écrit dans un temps si long n'est pas écrite par le même homme tout du long. Nous en avons un autre magnifique exemple avec les *Mémoires d'outre-tombe*, qui présentent un style très différent dans leurs dernières parties, infiniment plus ironiques et auto-réflexives, que dans la succession de morceaux de bravoure de leurs premières centaines de pages. De même, l'œuvre de Saint-Simon évolue avec les années, et de nombreux signes suggèrent que certaines des règles que l'auteur s'était fixées au début ont été abandonnées en cours de route, et par exemple celle de rejeter dans des « Pièces » documentaires en forme d'annexe beaucoup de textes qu'il a utilisés pour écrire sa chronique, élément de discours fréquent au début de l'œuvre, et qui semble totalement oublié en sa fin. Pour ne donner qu'un exemple, le Saint-Simon du début des *Mémoires* aurait sans doute rejeté dans les Pièces l'interminable copie, éclatée sur plusieurs années de l'œuvre, des *Mémoires* de Torcy sur les affaires étrangères, dont le style assez terne est si différent du sien. Mais lorsqu'il en arrive aux années couvertes par ces derniers, il a changé de principe à cet égard, et le lecteur de la version définitive des *Mémoires* doit donc subir les centaines de pages de cet éprouvant « désert ». Le signe le plus frappant d'évolution est cependant le rééquilibrage des places respectives du « moi » et du « monde » dans l'œuvre : alors que dans l'année 1703, assez caractéristique des premières parties de l'œuvre, et comme je l'ai observé plus haut, une seule entrée met en scène Saint-Simon comme personnage de premier plan, les dernières années donnent au contraire l'impression que c'est l'autobiographie politique de Saint-Simon qui domine, interrompue par une chronique des événements du temps qui se poursuit toujours, mais n'occupe plus aussi nettement la première place. Des fragments autobiographiques aussi longs que le récit du Lit de Justice ou, plus encore, celui de l'ambassade d'Espagne de Saint-Simon, qui s'étale sur des centaines de pages, font, au contraire de ce qui s'observe dans la chronique de 1703, presque totalement oublier le projet « d'histoire particulière », et l'impression de mosaïque textuelle que j'ai décrite plus tôt en appréhendant l'œuvre comme chronique est beaucoup moins accusée que dans la partie des *Mémoires* consacrée à la fin du règne de Louis XIV. On peut bien sûr dire que c'est parce que la Régence est le moment le plus important de la carrière politique et publique de Saint-Simon, et malgré tout, et à un tout autre niveau, qui est celui, non du référent, mais de l'écriture elle-même, les choses ont incontestablement bougé, et Saint-Simon s'est rapproché du projet de 1699, et un peu éloigné du programme de 1743.
- 12 Mais se faire la mémoire de soi, qu'est-ce que cela veut dire ? Nous avons montré (Hersant, 2009) que Saint-Simon, prétendant faire de son œuvre la mémoire du monde, navigue à vue entre une chronique des petits faits de la cour, une histoire de France où les sujets militaires seraient systématiquement traités et les sujets religieux prétendument minorés dans des Mémoires « profanes ». Nous le voyons à travers la copie de Torcy considérer que les affaires internationales de l'Europe du début du XVIII^e siècle font partie

de son sujet, et, en dehors du fait que l'œuvre entretient un rapport à ce qu'on doit appeler, faute de mieux, la réalité historique de son époque, sa distance vis-à-vis du réel n'est jamais définitivement réglée, et l'objet de son récit historique n'est jamais clairement circonscrit : quelle différence avec les œuvres historiques de Voltaire à la même époque, qui savent si magnifiquement de quoi elles parlent. Mais pour revenir à Saint-Simon, le même constat qui a été fait à propos de son approche du monde historique doit être fait à propos de l'approche par l'écrivain de son propre « moi » : dans la lettre à Rancé, le programme était de ce point de vue on ne peut plus flou. Il y est question, je le rappelle encore, « d'espèces de Mémoires de ma vie qui comprenaient tout ce qui a un rapport particulier à moi », mais le jeune et bouillant mémorialiste – je ne m'attarderai pas ici sur l'étrangeté inouïe d'écrire ses *Mémoires* à 24 ans – ne précise pas quelle est la nature de ce « moi » dont il veut parler, et quels aspects de sa vie sont censés mériter le récit, quels autres aspects au contraire doivent en être exclus, autrement dit on ne comprend pas de quelles facettes de l'existence de Saint-Simon les *Mémoires* sont censés enregistrer la « mémoire ». Dans l'œuvre définitive, quelques déclarations célèbres sur le fait que les sentiments de Saint-Simon sont hors-sujet⁹ ne font pas plus illusion que ses promesses d'ivrogne de ne pas aborder les questions de religion, alors qu'elles le passionnent et qu'il leur consacre des centaines de pages. Ici aussi, ici surtout, l'opposition pensée par Lejeune (Lejeune, 1971 : pp. 9-15 notamment) et confortée par Jean-Louis Jeannelle (Jeannelle, 2008 : par exemple pp. 7-17) entre autobiographie et Mémoires est, en ce qui concerne l'époque classique en tout cas, un leurre, et offre un cadre de pensée inadapté à la réalité des textes. L'idée que la réalité individuelle pourrait se découper en tranches qui correspondrait à autant de genres différents¹⁰ est une illusion de la modernité qui n'a aucun sens pour un esprit classique. Et Rousseau lui-même, contrairement à ce que croit Lejeune, n'a jamais conçu l'idée d'inventer un genre nouveau en centrant son récit sur son existence intérieure et personnelle (Hersant, 2014). Et pour revenir à Saint-Simon, ce « moi » qu'il met en scène n'est pas de manière absolument impeccable celui du duc et pair et du responsable politique avec une impasse totale sur l'ami fidèle ou l'amoureux transi de son épouse. Les aspects de son existence plus ou moins solubles dans la « chronique » d'une époque existent dans l'œuvre, mais ceux qui paraissent complètement gratuits dans l'optique d'une histoire, même « particulière », ne manquent pas non plus. Autrement dit, le rapport des *Mémoires* au « moi » de Saint-Simon n'est pas plus stable, n'est pas plus nettement configuré que celui qu'ils entretiennent à l'époque historique qu'ils veulent raconter. La mémoire écrite rencontre, dans cette œuvre plus que dans n'importe quelle autre, la question de la délimitation de son objet, et ne parvient jamais à la résoudre. Le réel oppose sa multiplicité obstinée à toute tentative de le réduire en catégories, dont certaines seraient pertinentes, et d'autres non. L'œuvre est comme débordée par une réalité qui ne se laisse pas envelopper par des modèles narratifs ou enfermer dans des cases génériques, et, si je peux me permettre ce jeu de mot, la mémoire excède à tous égards le champ accordé par les théoriciens modernes aux « Mémoires » considérés comme un genre. Cela pose encore un autre problème, un des plus importants pour rendre compte de cette œuvre, qui est celui de sa fascinante hétérogénéité stylistique, comme s'il fallait à Saint-Simon des styles différents pour rendre compte de réalités de différentes espèces. Je me suis longuement attardé sur cette question dans ma thèse, quitte à heurter ceux qui pensent que la grandeur de l'œuvre est à chercher dans la singularité d'un style purement individuel, mais chercher l'unité dans le style, c'est encore une manière de ne pas comprendre le

rapport que l'œuvre entretient à la réalité : confrontée à Saint-Simon, cette logique spitzerienne ne vaut rien (Hersant, 2009 : 531-634).

- 13 L'océan textuel des *Mémoires* interroge donc de manière particulièrement intéressante ce qu'il est convenu d'appeler « chronique » par une place saisissante donné au « moi » aussi bien comme expression de la subjectivité du mémorialiste que comme personnage important de l'œuvre, qui n'est pourtant pas entièrement consacrée au récit de son *destin personnel*. Cette tension explique qu'entre la merveilleuse routine de la chronique à proprement parler et le surgissement intempestif de la mémoire sensible, l'œuvre ne choisit pas, et associe en permanence, sans que la logique de cette articulation soit toujours évidente, les formes les plus codifiées de la mémoire collective et l'expression la plus enflammée de la mémoire individuelle. Il est fascinant de se représenter le mémorialiste au travail, à la fois dans sa compilation méthodique de faits, dans l'espèce de rigueur qu'il s'est imposée, et dans sa capacité constante à réagir émotionnellement en réglant en quelque sorte l'intensité de sa passion sur ce que lui présente chacun d'entre eux. Il est remarquable surtout d'observer que sur ces deux plans, l'écriture n'enveloppe pas le réel, et se laisse en quelque sorte structurellement déborder par lui, ce qui est perceptible dans le flottement du sujet de l'œuvre dans ses grandes lignes aussi bien que dans la merveilleuse confusion de son détail.

BIBLIOGRAPHIE

GARIDEL, Delphine de (2005). *Poétique de Saint-Simon : cours et détours du récit historique dans « Les mémoires »*. Paris : Honoré Champion.

GUSDORF, Georges (1991). *Lignes de vie*. Paris : Éditions Odile Jacob, 2 vols.

HERSANT, Marc (2009). *Le discours de vérité dans les 'Mémoires' du duc de Saint-Simon*. Paris : Honoré Champion.

HERSANT, Marc (2014). « Rousseau mémorialiste? », in Claude Habib et Jacques Berchtold (dirs.), *Les Confessions*. Paris: Garnier, collection "Rencontres". (à paraître).

JEANNELLE, Jean-Louis (2008). *Écrire ses Mémoires au XX^e siècle : Déclin et renouveau*. Paris : Gallimard, « Bibliothèque des idées ».

LA FAYETTE (Madame de) (2014). Camille Esmein-Sarrazin (ed.), *Oeuvres complètes*. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».

LEJEUNE, Philippe(1971). *L'autobiographie en France*. Paris : Armand Colin.

SAINT-SIMON (1983-1988). Yves Coirault (ed.), *Mémoires*. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 8 vols.

SAINT-SIMON(2000). Yves Coirault (textes établis, réunis et commentés par), *Les Siècles et les jours, lettres (1693-1754) et note « Saint-Simon » des Duchés-pairies, etc.* Paris : Honoré Champion, « Sources classiques ».

SAINTE-BEUVE (1856). « Préface » in M. Chéruel (collationnées sur le manuscrit original par), Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence*, vol. 1. Paris : L. Hachette, pp. III, XXIV.

WHITE, Hayden (1987). *The Content of the Form*. Baltimore and London : The Johns Hopkins University Press

NOTES

1. Dès Lejeune, 1971.
2. Toutes les références au *Mémoires* se feront dans Saint-Simon, 1983-1988.
3. Je renvoie sur ce point à Garidel, 2006 et Hersant, 2009 : partie II, chap. I, pp. 293-244.
4. Hayden White se réfère à la première version du *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*.
5. Analysant dans ma thèse l'année 1703, j'ai remarqué que sur les 42 entrées narratives que j'avais identifiées dans cette année, une seule, l'avant dernière, se présente comme un récit « à la première personne » dont Saint-Simon est un des personnages principaux (Hersant, 2009 : 761).
6. Sur ces points, que j'ai déjà abordés dans mon livre, voir Hersant, 2009 : 293-344.
7. Dont on trouvera la meilleure édition critique dans Saint-Simon, 2000.
8. Elles figurent en appendice des différents volumes de Saint-Simon, 1983-1988.
9. « Ces *Mémoires* ne sont pas faits pour y rendre compte de mes sentiments : en les lisant, on ne les sentira que trop, si jamais longtemps après moi, ils paraissent. » (Saint-Simon, 1983-1988, I : 412).
10. Contestée notamment, et au-delà de la seule époque classique, par Gusdorf (Gusdorf, 1991).

RÉSUMÉS

Les *Mémoires* de Saint-Simon, tendus entre le modèle de la chronique et celui de l'autobiographie, articulent d'un bout à l'autre deux projets distincts et confus : du côté de la chronique, le sujet reste incertain, le mémorialiste hésitant entre un journal de la vie de cour, un tableau général de la France à son époque, et un élargissement occasionnel à l'Europe ; du côté du récit de vie, la volonté de se limiter à une autobiographie politique est débordée par les émotions de l'écrivain. L'écriture de la réalité semble incapable de se résorber dans un genre clairement défini.

Saint Simon's *Memoirs*, tightened between the model of the chronicle and that of the autobiography, articulate throughout two different and confuse projects: on the side of the chronicle, the subject remains uncertain, the memorialist hesitating between a diary of the life of court, a general picture of France in his period, and an occasional extension in Europe; on the side of the narrative of his own life, the will to limit itself to a political autobiography is overwhelmed by the feelings of the writer. The writing of the reality seems incapable of being reduced in a clearly defined genre.

INDEX

Keywords : Memoirs, autobiography, history, chronical, Saint-Simon

Mots-clés : Mémoires, autobiographie, histoire, chronique, Saint-Simon

AUTEUR

MARC HERSANT

Université de Picardie Jules Verne, CERR

m.hersant[at]free.fr